

L'Indépendant, 02/09/23

Pyrénées-Orientales : le maire de Porté Puymorens vers la démission



Philippe Maurisse propose sa démission trois ans après son élection à Porté-Puymorens. Fred Berlic - Fred Berlic

Élu en mai 2020, Philippe Maurisse a envoyé sa lettre de démission en préfecture. Il devrait donc quitter la mairie de Porté-Puymorens à peine 3 ans après son élection.

Philippe Maurisse confirme ce samedi 2 septembre 2023 qu'il a envoyé sa lettre de démission au préfet des Pyrénées-Orientales. Celui qui est encore maire de Porté-Puymorens se refuse à tout autre commentaire. Mais, tout juste 3 ans après son élection en mai 2020, il s'apprête donc à rendre son tablier de premier magistrat de la commune cerdane.

Retraité de l'informatique, Philippe Maurisse s'était présenté en 2020 à la tête de la liste "Porté ensemble". Les onze candidats de cette liste avaient été élus au premier tour des élections municipales. Philippe Maurisse succédait ainsi à Jean Ribot.

Depuis, l'élu partageait son temps entre l'Ariège et la Cerdagne. Il œuvrait d'ailleurs au rapprochement des territoires, mais aussi avec l'Andorre. Il a aussi travaillé sur le développement du fond de la vallée du Passet avec l'intercommunalité pour y promouvoir les activités estivales.

Surtout, sous son mandat, Porté-Puymorens a rejoint Trio Pyrénées, cette structure, voulue et soutenue par le conseil départemental des Pyrénées-Orientales, qui réunit les trois stations de sports d'hiver de Porté Puymorens, Formiguères et le Cambre d'Aze.

Si la démission de Philippe Maurisse est acceptée par le préfet Rodrigue Furcy, une nouvelle élection municipale pourrait avoir lieu à Porté Puymorens avant la fin de cette année 2023.